

DISPOSITIF INITIATIVES OSC
APPEL À MANIFESTATION D'INTENTION DE PROJETS 2024
POUR FINANCEMENT EN 2025

Fiche d'intention de projet/programme

Nom de l'association française : Groupement des Educateurs sans Frontières (GREF)

Titre court du projet : Programme multi-pays de Renforcement et d'Accompagnement des Opportunités d'Insertion Professionnelle¹(**RAOIP**)

1. Cofinancements envisagés sur la durée totale du projet :

En € : 1 250 000 (AFD), 420 000 euros de valorisation bénévolat et subventions complémentaires (FORIM, CFSI , GIZ, Collectivités territoriales françaises)

S'agit-il d'un Projet nouveau : oui **ou d'un Projet récurrent :** non

2. Présentation succincte du projet ou programme

a) Contexte du projet et enjeux auxquels il entend répondre

Les constats menés dans les quatre pays , Sénégal, Cameroun, Bénin, Togo, montrent que l'insertion professionnelle (IP) repose couramment sur des dispositifs juxtaposés et des dynamiques individuelles. Le passage de la formation à une activité professionnelle pérenne reste difficile, en particulier pour les personnes vulnérables, notamment les femmes vers lesquelles il est nécessaire de porter l'effort, les jeunes, qualifiés ou non. Le projet d'émigrer dans un pays développé s'entretient à défaut d'accompagnement concerté entre organisations.

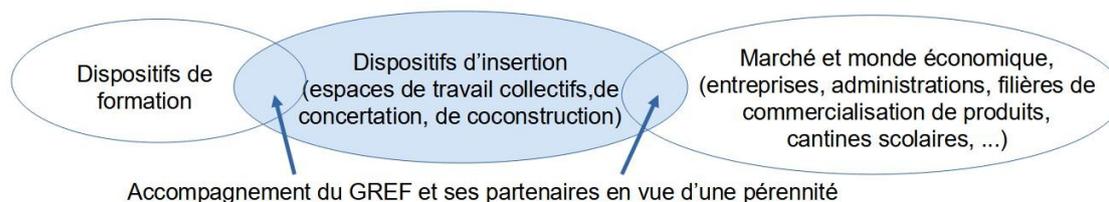


Figure 1. Renforcement des liens Formations – Secteurs économiques.

Il s'agit de conforter la mise en relation (*figure.1*) des capacités d'apprentissage de travail avec les attentes du tissu économique et associatif en termes d'objectifs de formation ou de qualification. Le programme s'appuie sur une série d'actions pluri-sectorielles déjà réalisées ou engagées, dans une logique de capitalisation. Les pays cités ont été choisis, car le GREF y travaille déjà avec des partenaires et des organisations locales, où des diagnostics ont déjà été effectués partiellement et les besoins exprimés par les partenaires locaux. Des sites « pilotes » sont identifiés pour leur pertinence stratégique à développer et à renforcer des actions mises en œuvre, à les inscrire dans des dispositifs de liens entre compétences et possibilités d'emplois. Il s'agit aussi de mettre en avant les valeurs de solidarité, d'entraide, que ces populations connaissent déjà. Ces sites doivent être appréhendés comme des démonstrateurs, basés sur des modèles économiques assurant une pérennité en vue d'une mise à l'échelle future sur d'autres territoires.

1 « IP » dénote dans ce document « Insertion professionnelle »

b) Objectif principal et résultats attendus

Ce programme s'appuiera sur les opportunités actuelles et prévisibles d'emploi, fournira des outils innovants pour définir, accompagner les formations et les dispositifs d'insertion professionnelle. L'objectif est de conforter l'autonomie économique des acteurs locaux en renforçant leurs capacités à inspirer et à promouvoir des politiques publiques favorables à l'emploi et à l'inclusion sociale.

Objectifs spécifiques

OS1 : Accompagner les dispositifs de formation pour une montée en compétences et en qualification des personnes.

Résultat 1.1 : Accompagnement et renforcement des centres de formation, avec un meilleur alignement entre les compétences acquises, basées sur des référentiels métiers, et les besoins du marché du travail. Deux secteurs sont privilégiés :

- Dans le domaine numérique, une montée en compétences est attendue en ingénierie logicielle et conception des systèmes d'information (plateformes de E-commerce, sites internet, gestionnaires de données).

- La production agricole, via les coopératives féminines, constitue aussi un bassin d'emploi particulièrement adapté aux populations vulnérables ayant besoin d'apprendre à s'auto-organiser. Pour obtenir un juste revenu, il leur faut monter en compétences dans les domaines spécifiques de la commercialisation, de la gestion et des pratiques respectueuses de l'environnement.

Résultat 1.2 : Renforcement de l'employabilité des jeunes : Compétences individuelles, capacités socioprofessionnelles dans les domaines en déficit de compétences : informatique, agriculture, filières de transformation-commercialisation, gestion administrative et logistique.

Résultat 1.3 : Développement de la mobilité professionnelle des jeunes grâce à la reconnaissance des compétences et des qualifications acquises dans des dispositifs de formation rénovés.

OS2 : Mettre en place des espaces de travail et de coconstruction dans le tissu économique et social.

Résultat 2.1 : Création d'espaces coopératifs sur les « sites pilotes » pour conforter la mobilisation, l'échange entre les actrices et acteurs identifiés (entreprises informelles et structurées, autorités nationales et locales), intervenant dans les processus coconstruits d'accompagnement à l'IP. Ces regroupements fonctionnent sur des bases d'interconnaissance, de confiance et de partage des intérêts réciproques des participants dans une logique client-fournisseur. Ces espaces seront adaptés selon les domaines d'activités. Par exemple : Informatisation des systèmes de gestion des entreprises et des organisations, privées et publiques, coordination des filières de production et de commercialisation de produits agricoles.

Résultat 2.2 : Un dispositif d'accompagnement personnalisé des apprenants. Toute organisation (entreprises, administrations) et toute personne en formation disposent d'un espace pour partager leurs compétences, dans une dynamique d'atelier pédagogique personnalisé.

Résultat 2.3 : Conseil méthodologique et financier accessible aux personnes qui souhaitent créer leurs propres activités ou entreprises. Elles sont accompagnées dans une démarche d'apprentissage à l'entrepreneuriat comme cela est déjà mené, par exemple, à l'incubateur Innov'Zig de Ziguinchor, les LABIS de Porto Novo et de Dakar, dans des coopératives maraîchères, les cantines scolaires soutenues par le PAM au Bénin.

OS3 : Renforcer la capacité des personnes concernées et la pérennité du projet. Développer l'auto-organisation des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle par les acteurs concernés.

Résultat 3.1 : Renforcement de la capacité des personnes en formation et celles du monde économique à faire fonctionner le dispositif d'IP dans son ensemble, de la formation à la capture, par le marché, de personnes compétentes voulant accéder aux emplois.

Résultat 3.2 : Capitalisation, évaluation des dispositifs pilotes pouvant s'inscrire dans une mise à l'échelle sur d'autres territoires plus vastes, départementaux, régionaux, voire nationaux.

Résultat 3.3 : Valorisation des dispositifs d'IP, mis en œuvre, et appropriation, par les institutions, comme des démonstrateurs pouvant inspirer les politiques publiques.

c) Principales activités prévues (à mener en parallèle)

A0. Activités transverses :

Mise en place de la gouvernance multi-niveaux avec les partenaires sur l'ensemble du projet multi-pays (pilotage et suivis opérationnels).

A1. Activités (OS1)

Nota - Pour les activités ci-dessous, ces lieux sont choisis, car ils concernent des projets déjà initiés ou identifiés comme prometteurs en termes d'IP par des partenaires fiables.

A1.1. Intégration des dispositifs de formation au numérique dans l'incubateur Innov'Zig de l'université de Ziguinchor, dans les Laboratoires d'Innovation Sociale (LabIS) de Porto Novo (Bénin) et de Dakar (Sénégal), dans les communes du Cameroun (Bangou, Bangangté) et dans les communes du Togo (Tsiviépé, Ounabe). Formation au codage informatique et à la conception de systèmes d'information sur le modèle des dispositifs existants (*centres informatiques*) et déjà accompagnés par le GREF en Casamance.

A1.2. Formations dans le domaine agricole dans les communes béninoises d'Adjarra, Adjohoun, togolaises de Ounabé et de Tsiviépé: agroécologie, transformation et commercialisation, développement des chaînes de valeur, gestion de l'eau, conformité sanitaire, régularité de la qualité et de la quantité, gestion des cantines scolaires.

A1.3. Recrutement des personnes formatrices et des conseillères en IP (*mentorat, coaching*). Mise en place des formations techniques mais aussi socioprofessionnelles (compétences transversales, communication, gestion du temps, résolution de problèmes, renforcement de la confiance en soi, capacité d'adaptation, de travail en équipes, préparation aux entretiens d'embauche, apprentissage à l'entrepreneuriat).

A2. Activités (OS2)

A2.1. Réalisation d'un diagnostic, collectif et participatif, et mise en place d'une cartographie de l'employabilité issue d'études de marché (secteurs administratifs, entreprises, filières de production agricoles, cantines scolaires). Identification des opportunités d'emplois par filières techniques et secteurs économiques.

A2.2. Déploiement des espaces de travaux coopératifs et d'accueil (jeunes, entreprises, institutions, coopératives), de l'apprentissage à l'entrepreneuriat. Accompagnement à la mise en place de filières de transformation et commercialisation, informatisation de leurs gestions sur le modèle du GIE Casa Ecologie accompagné par le GREF à Bignona en Casamance, de gestion des cantines scolaires, informatisation des administrations communales, régionales, et des entreprises.

A3. Activités (OS3)

A3.1. Évaluer les compétences acquises des actrices et acteurs ainsi que les leviers techniques et méthodologiques mis en place. Identifier, pour chaque secteur, les modèles économiques sous-jacents permettant de rendre pérennes les dispositifs de formation et d'IP, sans l'apport de subventions des bailleurs externes.

A3.2. Mettre en place une communication pour rendre visibles les dispositifs d'IP suivant de multiples modalités auprès de toutes les entités participantes (jeunes, entreprises, institutions).

A3.3. Évaluer, avec l'ensemble des parties prenantes, les dispositifs mis en place sur les sites « pilotes », appréhendés comme des démonstrateurs, et leur contribution au développement économique. Étudier leurs mises à l'échelle sur d'autres territoires. Capitaliser sur l'ensemble du dispositif multi-pays.

d) Publics ciblés

- Les bénéficiaires directs du projet sont tous les partenaires principaux et locaux qui renforcent leurs capacités et sont susceptibles de prendre le relais en fin de projet (dispositifs de formation et d'IP, entreprises, administrations impliquées, communes, associations, actrices et acteurs des filières de production agricole, groupements de personnes en lien avec les cantines scolaires).
- Les bénéficiaires indirects du projet sont des centaines de personnes qui bénéficieront des programmes de formation, à l'IP ou à l'entrepreneuriat et qui sont à la recherche d'emploi. Ces bénéficiaires sont principalement issus des populations vulnérables, notamment les femmes, les jeunes sans emploi, les diplômés défavorisés, les étudiants en difficulté, etc. D'autres bénéficiaires indirects sont les familles, les communautés et partenaires de la société civile locale, les entreprises, les institutions publiques.

3) Nature des relations partenariales et stratégie de renforcement de capacités poursuivie

a) Principaux partenaires de la société civile locale impliqués

Le choix des partenaires est stratégique, autant pour la composition des différents comités (comités de pilotage, de suivi « site », opérationnels) que leur contribution aux espaces d'échange et de concertation, selon les objectifs de mise en œuvre, de pérennisation institutionnelle et financière. Les espaces de travail coopératif et de concertation feront appel à différentes personnes compétentes selon leurs besoins et leurs activités (groupements de femmes et coopératives agricoles, chambres de commerce, chambres des métiers, fédérations d'entreprises, services publics, centres de formation technique et d'encadrement en IP). Les entreprises sont vues comme non seulement des employeurs, mais aussi des actrices clé de la professionnalisation.

Le GREF s'appuie sur l'expertise de ses partenaires, déjà très actifs dans les 4 pays concernés (SL, AGIRabcd, CSF, laboratoire LASDEL, ONG locales, relais communautaires, incubateurs), dans les différents domaines de l'IP, de la production agricole, des cantines, du numérique, de la gestion administrative et la logistique.

- Pour le Sénégal : l'incubateur Innov'Zig (UASZ), entreprise AWDI, la chambre de commerce de Ziguinchor, la commune de Ziguinchor, le LABIS de Dakar avec l'ONG Solidarité Laïque (SL) et le partenaire REVES.
- Pour le Cameroun : l'ONG PNCC et les communes de Bangou et Bangangté.
- Pour le Togo : les associations Grain de Sénevé et Sud Développement, les communes de Tsiviépé et Ounabe.
- Pour le Bénin, le LABIS de Porto Novo, avec SL et le partenaire RABED, l'Agence Territoriale de Développement Agricole, le Centre de Promotion Sociale, l'ONG Hortitechs Développement, les Fédérations Nationales et Communales des Organisations Maraîchères, le PNASI, FADeC ONG, CEBEDES, GRAE, les communes d'Adjara et Adjohoun.
- Sur les 4 pays, l'ONG AGIRabcd et AWDI interviendra sur les thèmes de l'IP et de l'entrepreneuriat.

b) Valeur ajoutée du GREF et rôle précis dans le projet

Le GREF dispose d'une solide expertise régionale et d'une bonne connaissance des enjeux locaux, ce qui lui permet d'identifier les besoins spécifiques en matière d'IP dans chaque pays et d'adapter les programmes d'accompagnement en conséquence. Le GREF travaille déjà avec des partenaires locaux, ce qui lui permet de mobiliser des ressources et compétences complémentaires pour renforcer l'impact du programme, de manière efficace et durable. Le GREF est habitué à mettre en place des dispositifs de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de son action, ce qui permet d'ajuster les programmes en temps réel et d'optimiser les résultats obtenus. Le GREF défend le décroisement entre les secteurs économiques et les dispositifs d'IP, soutient le renforcement des

compétences des personnes impliquées, leur changement des pratiques, les innovations socio-économiques, la constitution de réseaux. D'un point de vue technique, il apporte son expertise dans l'ingénierie de projet et de l'ESS, ses compétences dans les domaines de l'ingénierie administrative comme pour la gestion des cantines scolaires ou des communes, de l'ingénierie des systèmes d'information, du numérique, de l'IP, de l'entrepreneuriat.

c) Montage institutionnel envisagé entre les partenaires et organisation prévue

Gouvernance du projet

La gouvernance sera articulée à plusieurs niveaux. (1) **Un comité de pilotage** pour l'ensemble du projet, multi-pays, composé des représentants des différents comités de suivi « site » des pays concernés. (2) Un **comité de suivi « site »**, adapté à chaque site, rassemble des représentants des partenaires impliqués : représentants d'institutions nationales et locales, de la formation professionnelle et de l'emploi, de représentants de centres de formations publics et privés, de représentants d'entreprises formelles et informelles, de représentants des communes où sont implantées les centres de formation et les espaces coopératifs, de représentants de quartier et d'association de développement. (3) Des **comités opérationnels** sur chaque site « pilote » sont composés des personnes concernées par les actions développées, pour leurs compétences métiers et leurs expériences professionnelles.

Personnels affectés au projet

Le GREF recrutera, en France sous la responsabilité de son Conseil d'Administration, une personne coordinatrice du programme et une personne chargée du suivi budgétaire. Pour la gestion des actions de terrain, les équipes de chaque site recruteront une personne qui assurera le lien entre les partenaires locaux et le GREF. Des personnes expertes en formation seront recrutées sur différentes thématiques techniques, IP, communication, valorisation. Les volontaires du GREF interviendront en fonction de leurs domaines de compétence sur les sites choisis. L'entreprise AWDI Software et AGIRabcd interviendront sur le volet Accompagnement à l'Entrepreneuriat. L'ONG SL interviendra, avec ses partenaires, sur les LABIS de Porto Novo et de Dakar pour l'accueil des centres informatiques. Les ONG comme PNCC au Cameroun, les ONG togolaises et béninoises, comme Hortitech Développement et PNASI, recruteront les personnels nécessaires pour le fonctionnement des sites pilotes. Des volontaires de type VSI et VSC seront déployés sur chaque site « pilote »

d) Principales activités de renforcement de capacités envisagées

Le renforcement des connaissances sera organisé par les comités opérationnels de sites. Il concerne les thématiques : Logistique des filières commercialisation des produits agricoles, marché des distributeurs alimentaires (chaînes de valeur, planification, optimisation des marges, négociation des contrats), gestion administrative (cantines, services communaux), informatique, conception de systèmes d'information, entrepreneuriat.

Une évaluation des acquis sera intégrée au dispositif. Les intervenants pourront faire valoir la progression de leur portefeuille de compétences. La démarche d'apprentissage proposée est construite à partir de compétences et de critères d'évaluation décrits précisément dans un référentiel de compétences spécifiques selon les métiers.

e) Autres partenariats prévus (institutions publiques ou privées)

D'autres personnes joueront un rôle complémentaire et déterminant dans le parcours des jeunes et dans le fonctionnement des dispositifs d'insertion :

- Les agences de volontariat, les centres sociaux-professionnels, les associations de jeunes ou de quartier qui connaissent les jeunes, leurs besoins et leurs potentialités, les *Fablabs* existants. Ils sont en lien avec leurs familles et proposent aussi parfois des activités leur permettant d'acquérir des connaissances, des compétences et de se construire une citoyenneté active.
- Le monde de la finance est toujours à la recherche de nouvelles activités économiques dans lesquelles investir. Le secteur de la finance peut donc aider ceux qui choisissent la création de leur propre emploi comme parcours d'insertion socio-économique.
- Les associations locales de développement jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de projets de développement au niveau communautaire.

Abréviations

AGIRabcd : Association Générale des Intervenants Retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le développement

ARD : Agence Régionale de Développement

AWDI : entreprise AWDI Software (<https://awdi-software.org>)

CEBEDES : Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social

CFSI : Comité Français pour la Solidarité Internationale

CSF : Association Codeuses et codeurs Sans Frontières (<https://codeurs-sans-frontieres.org>)

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FADeC : Femmes Actrices de Développement Communautaire

FORIM : Fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale des diasporas

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (<https://www.giz.de>)

GRAE : Groupement des acteurs de l'Education au Bénin

IP : Insertion Professionnelle

LABIS : Laboratoire d'Innovation et de Solidarités (<https://www.solidarite-laique.org/tag/LABIS>)

LASDEL : Laboratory for Studies and Research on Social Dynamics and Local Development (<https://lasdel.net>)

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PNASI : Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré

PNCC : ONG Plateforme Numérique des Communes du Cameroun

RABED : Réseau des Acteurs de développement de l'éducation au Bénin

REVES : Réveiller, Eveiller et Veiller sur l'Etre humain pour son Salut

SL : ONG Solidarité Laïque

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

VSC : Volontaire du Service Civique

VSI : Volontaire de Solidarité Internationale